



Communiqué de presse

Les parcs nationaux installent leur conférence des Présidents et lancent un appel à destination du Ministre de la Transition Écologique et Solidaire et de l'Agence Française pour la Biodiversité

Ce 30 juin 2017, c'est depuis le Col de la Cayolle, au cœur du Parc national du Mercantour que les Présidents des parcs nationaux ont souhaité engager un dialogue constructif et ambitieux avec le Ministre de la transition écologique et solidaire et avec l'Agence française pour la biodiversité (AFB). Cette manifestation a eu lieu en marge d'un événement visant à fêter l'adhésion volontaire de la commune de Barcelonnette au Parc national du Mercantour, une première en France.



©Julie Molinier/Parc national du Mercantour

Les parcs nationaux ont ainsi voulu s'organiser en conférence des Présidents pour rappeler l'importance de leur ancrage territorial, mais aussi pour faire valoir ce que ces monuments de nature, avec 8,5 millions de visiteurs par an, représentent en termes d'image de la biodiversité pour la France sur la scène mondiale et pour le développement local (chaque euro investi par les parcs nationaux génère 14 euros de retombées économiques locales).

Après avoir rappelé ce qu'ils sont et les missions qu'ils accomplissent, ils ont engagé un dialogue

fructueux avec les autorités nationales. Les Présidents des parcs nationaux ont souhaité afficher six grandes ambitions pour l'avenir et se sont dit prêts à proposer dans les prochains mois des actions concrètes pour contribuer aux feuilles de route du Ministère de la transition écologique et solidaire et de l'Agence française pour la biodiversité.

A ce titre, les parcs nationaux, par la voix de leurs Présidents, s'engagent à :

- Être des territoires naturels exceptionnels et de référence en France, en solidarité avec les autres réseaux d'espaces naturels protégés (comme les réserves naturelles, les parcs naturels marins, le conservatoire du littoral et les parcs naturels régionaux).
- Être, avec tous les autres espaces naturels protégés, les écoles « dans la nature » de la citoyenneté écologique, où chaque classe d'âge puisse venir s'initier.
- Être, aux côtés de l'Agence française pour la biodiversité, des territoires d'innovation pour la transition écologique, énergétique, sociale et économique, laboratoires actifs des avancées environnementales nationales et locales, aux bénéfices des acteurs locaux.
- Promouvoir fortement la recherche et les sciences notamment dans leurs dimensions participatives, pour une connaissance partagée avec les citoyens, et participer au niveau national à une meilleure appréhension des changements globaux.
- Contribuer avec l'Agence française pour la biodiversité à mieux prendre en compte la biodiversité « ordinaire » dans les grandes régions, auprès des citoyens, des entreprises, des collectivités, en apportant notamment compétence et expertise.
- Favoriser l'émergence d'une économie fondée sur le développement durable et valoriser les initiatives des acteurs socio-économiques de nos territoires, en lien avec les collectivités locales.

Nicolas Hulot, Ministre de la transition écologique et solidaire a transmis un message leur assurant son plein soutien. Il souligne le rôle à venir des parcs nationaux dans les politiques publiques en faveur de la biodiversité, en lien direct avec celui de l'agence française pour la biodiversité, à laquelle les établissements sont dorénavant rattachés. Il a annoncé à cette occasion la signature de la feuille de route de la création du 11^{ème} parc national, pour protéger et valoriser une forêt emblématique de France, de chênes et d'arbres feuillus, située sur 127 communes entre la Haute-Marne et la Côte d'Or. Les présidents ont salué cette initiative.

Les Présidents des parcs nationaux ont terminé leur allocution par ces deux phrases fortes :

« Nous, Présidents des parcs nationaux sommes prêts, avec le Ministre Nicolas Hulot et l'Agence française pour la biodiversité, à relever ce défi pour la biodiversité et le développement durable de nos territoires, avec toutes les parties prenantes, pour l'ensemble de la collectivité nationale dans l'hexagone et dans les outre-mer.

Nous, Présidents des parcs nationaux, en lien étroit avec l'Agence française pour la biodiversité, serons, aux côtés du Ministre, les ambassadeurs d'une nouvelle relation de nos sociétés à la Nature, en France et dans le monde. »

Document utile : Appel de Barcelonnette des présidents de parcs nationaux.

Les parcs nationaux de France :

- | | | |
|----------------|----------------------------|--|
| - La Vanoise | - Les Ecrins | - La Réunion |
| - Port-Cros | - Le Mercantour | - Les Calanques |
| - Les Pyrénées | - La Guadeloupe | - Projet de Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne |
| - Les Cévennes | - Parc amazonien de Guyane | |